



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Refuser de voir les choses en face ??? - 18 janvier 2019



Nous pouvons lire régulièrement des assertions étonnantes, mais il est vrai qu'il vaut mieux lire de tels témoignages qu'être aveugle.

Ainsi un partisan du dragage prévu par l'arrêté préfectoral contesté par la SEPANSO a pu écrire que *« le lac n'est pas si pollué puisque les huîtres et les moules y vivent en parfaite santé en sachant que ces mollusques sont très sensibles à la pollution »*.

La SEPANSO rappelle qu'il faut faire la distinction entre la qualité des eaux et la qualité des sédiments. Les HAP (des hydrocarbures du Prestige...) et les métaux lourds sont piégés dans les sédiments (cf études IFREMER). La SEPANSO a utilisé les données d'IFREMER (institut français de référence pour la connaissance du milieu marin et de ses ressources) pour contester celles produites par MACS.

La SEPANSO rappelle que le préfet des Landes a pris un arrêté interdisant le ramassage des coquillages sur les rives et dans le lac d'Hossegor (Il est vrai que le panneau informant la population et les visiteurs disparaît parfois !)

La SEPANSO rappelle que la commercialisation des huîtres a été interdite à plusieurs reprises.

La SEPANSO rappelle aussi que la réglementation impose le passage des huîtres par un bassin de clarification dont la qualité des eaux est contrôlée.

Et pour faire bonne mesure certains affirment qu'ils n'ont jamais lu aucune critique de la SEPANSO sur l'état du port de Capbreton. (La SEPANSO et Surfrider avaient tout de même critiqué sévèrement le dragage passé et Sud-Ouest s'en était fait l'écho. Nous attendons de pied ferme ...)

La SEPANSO invite donc toute personne qui serait tentée de reprendre cette affirmation à consulter notre site internet : <http://www.sepanso40.fr>

La SEPANSO a demandé (et obtenu) que les pêcheurs ne rejettent plus les têtes et les viscères des poissons dans le bassin du port. Communiqué du 25 février 2016

La SEPANSO a porté plainte contre X auteur des rejets de gaz oil dans le port le 22 mars 2017 (procédure en cours)

Georges CINGAL,
Président Fédération SEPANSO Landes